

Halte à l'enfumage !

Devons-nous donner des cours de comptabilité à la CFTC ????

Comment oser faire la morale moins d'un mois après la création de leur syndicat dans l'entreprise et sans être représentant du personnel ? La CFTC a-t-elle eu le temps de **décortiquer** tous les comptes en ce laps de temps pour dire que ceux-ci sont bien gérés ? *Si oui, alors chapeau bas, nous avons affaire à de vrais experts comptables ! Dans ce cas, nous devrions proposer à la CFTC de remplacer COEXCO, nos experts comptables actuels, car cette société experte en comptabilité a mis plusieurs mois à faire les bilans comptables.*

Pour savoir si le CSE est bien géré, il faut analyser les comptes de manière détaillée. Pas juste le bilan ! Alors comment expliquer que la CFTC a eu accès aux comptes détaillés ? Ils n'ont pas encore été élus représentants des salariés qui seuls sont autorisés à y accéder !

Mais nous pensons plutôt avoir affaire à des Sherlock Holmes de la calculette, des inspecteurs gadget des bilans, des commères en quête de sensation... mais visiblement, la logique reste en option.



La CGT a abordé le déficit des comptes de résultat et non le solde des comptes bancaires

La CGT n'a jamais parlé des soldes des comptes « bancaires » ! Nous avons attiré l'attention des salariés sur les comptes... Oui ! Les comptes de résultat qui sont l'objet des bilans exposés. Les comptes de résultat des années 2023 et 2024 sont bien **déficitaires**. Oui, le terme de déficit signifie que l'argent **qui est reçu sur une année** (dit aussi exercice) **est inférieur à celui dépensé** ! **Donc que l'on dépense plus que l'on ne gagne.**

Question à la CFTC : Avez-vous bien vu les signes négatifs sur les bilans des Œuvres Sociales 2023/24 ?

Les salariés, eux, ont bien compris : quand il y a déficit, c'est qu'il y a un vrai problème de gestion



Cette année, les salariés Le Creuset n'auront pas vu les yeux de leurs enfants briller. Alors que Noël devrait représenter pour la CFTC (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens) une fête importante où les enfants sont au centre de l'attention, comment expliquent-ils que nos enfants n'ont pas eu le droit à leur arbre de Noël ?

Ou même à une sortie à un parc d'attractions ? Ou encore une autre activité ?

Peut-être l'expliquent-ils par une gestion saine du budget Œuvres Sociales du CSE ? Ou par un budget prévisionnel bien tenu ? Les membres de la CFTC vont certainement nous expliquer cela prochainement.....

Faire semblant de tenir les rênes

La comptabilité, ce n'est pas du Monopoly... mais certains semblent encore chercher la case "Banque" ! Quand on confond **déficit** et **découvert**, on ne gère pas un CSE... on joue à cache-cache avec les chiffres !

La terrible affaire des cartes cadeaux 2023, la cause du déficit...mais voyons !! La faute à qui ?

- **OUI**, nous voulions faire plaisir, à **TOUS** les salariés Le Creuset et **UNIQUEMENT** aux salariés Le Creuset !
- **OUI**, cette somme était bien entendu **prévue** dans le budget du précédent CSE qui allait en tenir compte pour le reste de l'année 2023
- **NON**, nous n'avions pas de boule de cristal pour deviner les résultats des élections... et que cette terrible dépense d'environ 55 000 € impacterait la gestion du budget du nouveau CSE ! Le CSE actuel a donc géré les activités et distributions sans prendre en compte cette distribution passée.

Ce n'est absolument pas de notre responsabilité si le nouveau comité n'a pas été capable de budgétiser ses dépenses avec la vigilance attendue.

Après tout, il est tellement plus confortable et simple de pointer du doigt de prétendus responsables que de faire ses propres calculs, n'est-ce pas ?